

# Étoposide Accord 20 mg/ml, solution à diluer pour perfusion - [étoposide]

Remise à disposition 10/06/2025

## DCI

Étoposide

## Indications

- Cancer testiculaire
  - Étoposide Accord est indiqué en association à d'autres agents de chimiothérapie autorisés dans le traitement du cancer testiculaire primaire, récidivant ou réfractaire, chez l'adulte.
- Cancer du poumon à petites cellules
  - Étoposide Accord est indiqué en association à d'autres agents de chimiothérapie autorisés dans le traitement du cancer du poumon à petites cellules, chez l'adulte.
- Lymphome de Hodgkin
  - Étoposide Accord est indiqué en association à d'autres agents de chimiothérapie autorisés dans le traitement du lymphome de Hodgkin chez l'adulte et les patients pédiatriques.
- Lymphome non-hodgkinien
  - Étoposide Accord est indiqué en association à d'autres agents de chimiothérapie autorisés dans le traitement du lymphome non-hodgkinien chez l'adulte et les patients pédiatriques.
- Leucémie aiguë myéloïde
  - Étoposide Accord est indiqué en association à d'autres agents de chimiothérapie autorisés dans le traitement de la leucémie aiguë myéloïde chez l'adulte et les patients pédiatriques.
- Néoplasies trophoblastiques gestationnelles
  - Étoposide Accord est indiqué en traitement de première et de seconde intention en association à d'autres agents de chimiothérapie autorisés pour les néoplasies trophoblastiques gestationnelles à haut risque chez l'adulte.
- Cancer de l'ovaire
  - Étoposide Accord est indiqué en association à d'autres agents de chimiothérapie autorisés dans le traitement du cancer non épithéial de l'ovaire, chez l'adulte.
  - Étoposide Accord est indiqué dans le traitement du cancer épithéial de l'ovaire résistant/réfractaire au platine, chez l'adulte.

## Laboratoire exploitant

Accord Healthcare France SAS

## Observations particulières

- Les présentations en flacons de 10 ml, 25 ml et 50 ml sont disponibles
- Remise à disposition normale de la présentation en flacon de 5 ml depuis mi-juin 2025

*Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les distributeurs et les pharmaciens sera limitée à la vente de cette forme de médicament suivante : la présentation en flacon de 5 ml. La vente et l'exportation de cette forme de médicament sont interdites jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.*